

SST — Sauveteur secouriste au travail

FORMATION OBLIGATOIRE

DURÉE	TARIF	FORMAT
2 jours (14h)	440,00 € net	Présentiel

Tout salarié peut devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST) pour être acteur de la prévention dans son entreprise et secourir en cas d'accident. Certificat SST reconnu par l'INRS.

Objectifs de la formation

- Adopter les comportements et gestes de premiers secours face à un accident du travail
- Intervenir immédiatement et efficacement en cas d'accident
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Alerter les secours de manière adaptée
- Protéger la victime et les témoins

Programme détaillé

Jour 1 — Prévention et protection

- Le rôle du SST dans l'entreprise
- Le cadre juridique de l'intervention du SST
- La prévention des risques professionnels
- Protéger : identifier les dangers et supprimer ou isoler le danger
- Examiner la victime : reconnaître les signes d'urgence vitale
- Alerter les secours

Jour 2 — Secourir et évaluation

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise, de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime ne répond pas mais respire

- La victime ne répond pas et ne respire pas : RCP et DAE
- Mises en situation pratiques et évaluation certificative

Public visé

Tout salarié souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

Prérequis

Aucun prérequis. Formation ouverte à tous.

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et de mises en situation. Utilisation de mannequins et défibrillateur automatisé externe (DAE) de formation.

Modalités d'évaluation

Évaluation certificative conforme au référentiel INRS.

Validation / Certification

Certificat SST délivré par l'INRS, valable 24 mois.

Informations pratiques

HORAIRES 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	DÉLAI D'ACCÈS Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant le début de la session, sous réserve de places disponibles.
ACCESSIBILITÉ HANDICAP Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour étudier les aménagements possibles.	